

## Bulletin d'inscription

OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - Maîtriser les mécanismes de calcul de la rémunération des personnels non médicaux de la fonction publique hospitalière** : 1350€ TTC\* pour une journée de formation  
(\* prix annoncé à titre indicatif)

J'ai bien pris note des conditions d'annulation\*.

(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée\*\*)

### Vos coordonnées

Établissement.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Stagiaire Nom, Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Responsable formation Nom, Prénom.....

Tél. .... Fax.....

E-mail.....

Cachet :

### Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : [formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)
- par télécopie : 05 57 57 08 69
- en ligne : [www.leh.fr/formation](http://www.leh.fr/formation)

Date:

Signature:

**Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.**

\* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

\*\*Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

### Contact

Tél. 05.57.57.08.68

Fax 05.57.57.08.69

[formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)



Numéro d'existence en qualité  
d'organisme de formation :

11753475275

SIRET : 434 161 741 00013

## LEH Formation Ressources Humaines



## JOURNÉE COMPÉTENCE - MAÎTRISER LES MÉCANISMES DE CALCUL DE LA RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS NON MÉDICAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

**1 jour (soit 6 heures)**

Proposition sur mesure en INTRA (délai de 2 mois)

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

**Groupe LEH** un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Évènement

# Journée Compétence - Maîtriser les mécanismes de calcul de la rémunération des personnels non médicaux de la fonction publique hospitalière



## PROGRAMME

Formation disponible en inter, intra et distanciel  
(proposition sur mesure) actualisée le 06/01/2025

### Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

### Objectifs pédagogiques

- Appréhender les mécanismes de calcul
- Connaître les différents éléments impactant la paie
- Être capable de commenter et d'expliquer aux agents leur bulletin de salaire

### Public concerné

Cette formation s'adresse aux responsables de la gestion des ressources humaines, les cadres des directions ou services des ressources humaines, les gestionnaires GRH et des services de paie, les cadres de proximité, les assistantes sociales du personnel, les représentants du personnel.  
Formation accessible aux publics en situation de handicap.

### Durée

1 jour (6 heures)

### Méthodes pédagogiques

À partir d'un diaporama, tous les sujets seront commentés et émaillés d'échanges entre l'intervenant et les participants qui permettront aux auditeurs, de façon ludique et non rébarbative, de comprendre et de s'approprier ce qu'il leur est proposé.  
Études de cas et/ou Mises en situation et/ou Séance questions-réponses

### Profil intervenant

DRH d'un centre hospitalier

### Évaluations de la formation

En début de formation : recueil des attentes des participants - En cours de formation : évaluation des acquis (formatives ou sommatives) - En fin de formation : évaluations de l'atteinte des objectifs et de la satisfaction des participants à chaud et à froid. Un compte rendu est remis par le formateur.

### Documents remis aux stagiaires

- Les supports pédagogiques sont disponibles sur l'espace client en version électronique ou distribués lors de la formation. Remise du certificat de réalisation.
- **Le + : accès d'un mois à Hopitalex**, base de données de veille et d'information juridique hospitalière

La formation proposée a pour ambition de faire comprendre les mécanismes de calcul de la rémunération, et de maîtriser les différents paramètres qui entrent en compte dans la rémunération du personnel non médical.

A l'issue de la formation les participants :

- Auront une vision d'ensemble des règles en matière de rémunération,
- Maîtriseront les différents éléments entrant dans le calcul de la rémunération,
- Disposeront de suffisamment de connaissances pour pouvoir expliquer un bulletin de salaire.

#### Le droit à la rémunération

- Article 20 de la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires
- Notion de service fait
- Bulletin de salaire

#### Les modalités de calcul de la rémunération

- Éléments de détermination d'une paye
- Calcul d'une paye individuelle

#### Le traitement brut

- Traitement de base
- Indemnité de résidence
- Supplément Familial de Traitement
- Autres primes et indemnités
  - Liées aux conditions de travail
  - Liées aux grades
  - Liées aux fonctions
  - Liées à la localisation de l'établissement
  - Nouvelle Bonification Indiciaire
- Suppléments de traitement
  - Indemnité de sujétion spéciale (13heures)
  - Indemnisation des jours CET
  - Indemnisation des congés annuels
  - Indemnisation compensatrice de la hausse de la CSG
    - Indemnité de départ volontaire
    - Indemnité différentielle de traitement
    - Indemnité dégressive
    - Prime de service
- Avantages en nature
- Calcul de retenues de salaire pour raisons de santé

#### Les indemnités de compensation de frais

- Indemnité de stage, de formation
- Remboursement des frais de déplacement

#### Les charges salariales obligatoires

- Sécurité sociale
  - Régime général
  - Régime spécial
- Retraites
  - CNRACL
  - RAFF
  - IRCANTEC
- Autres charges obligatoires :
  - CSG
  - CRDS,...

#### Les retenues facultatives

- Retraites complémentaires facultatives
  - CGOS,
  - PREFON
  - Mutuelles
  - MNH
  - Autres
- Retenues diverses :
  - Saisies et cessions de rémunération,
  - Créances alimentaires.

#### Le paiement des salaires

- Règle de séparation ordonnateur/comptable
- Mandatement de la paye
- Virement des salaires